

**100 %
Association**



DONNEZ DE L'ASSURANCE À VOTRE ASSOCIATION

POURQUOI CHOISIR

100 % ASSOCIATION ?

Parce que tout peut arriver, protégez votre activité associative !
Le contrat multirisque **100 % Association** s'adapte
à vos exigences de sécurité et de flexibilité.

Votre couverture comprend :



des **services d'assistance** complets ;



une garantie **responsabilité civile** étendue ;



la **protection des dirigeants d'association** ;



la **protection juridique en cas de litige**.



Vous pouvez la compléter avec :

- une **protection des personnes** en cas d'accident corporel ;
- des **garanties dommages aux biens** pour vos locaux et leur contenu ;
- la **protection de vos biens et matériels lors d'événements** ainsi que les frais d'annulation remboursés.

Nom de l'association* : _____

Activité* : _____

Nombre d'adhérents* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Ville* : _____

Tel* : _____

Email* : _____

N° SIRET (si existant) : _____

Représentée par : _____

Nom* : _____ Prénom* : _____

*Champs obligatoires

Document non-contractuel à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à des exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garanties, reportez-vous aux conditions générales et particulières du contrat.

Les données à caractère personnel recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement dont les responsables sont Generali Vie et Generali IARD. Le traitement des données a pour finalité l'établissement d'un devis. Ce traitement a comme base juridique le respect des obligations légales. Pour plus d'informations sur le traitement de vos données et sur vos droits, consultez le document « Information sur la protection des données personnelles » qui est mis à votre disposition sur ce lien : <https://www.generali.fr/donnees-personnelles/>

Conformément à la loi 2014-344 du 7 mars 2014, si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site internet www.bloctel.gouv.fr ou par courrier auprès de l'organisme OPPOSETEL, à l'adresse suivante : Société Opposetel - Service Bloctel 6, rue Nicolas Siret - 10 000 Troyes.

Dans les conditions prévues par la réglementation, vous disposez du droit de prendre connaissance des informations vous concernant et le cas échéant de demander à les corriger notamment en cas de changement de situation. Vous disposez également du droit de demander d'effacer ou de limiter l'utilisation de vos données notamment lorsque ces dernières ne sont plus nécessaires. Enfin, vous pouvez récupérer dans un format structuré les données que vous nous avez fournies lorsque ces dernières sont nécessaires au contrat ou lorsque vous avez consenti à l'utilisation de ces données. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles notamment concernant la prospection commerciale. Vous pouvez exercer ces droits sur simple demande après avoir fourni une preuve de votre identité à l'adresse électronique droitdaces@generali.fr ou à l'adresse postale suivante Generali – Conformité - TSA 70100 75309 Paris Cedex 09.

Generali IARD, Société Anonyme au capital de 94 630 300 euros, Entreprise régie par le Code des Assurances, 552 062 663 RCS Paris, Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

